

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE TOULOUSE-II
(Membre de l'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 15 avril 2016 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE TOULOUSE-II l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. JEAN CHABERT, né le 3 janvier 1961 à BRON (069) en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE PSYCHOLOGIE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE (PCPPS4),

Le diplôme de **MASTER** de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTE est délivré par l'UNIVERSITE TOULOUSE-II

mention assez bien

à M. **JEAN CHABERT**

au titre de l'année universitaire 2018-2019
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 4 novembre 2019

Le titulaire

La Présidente

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

N° TOUL II 14563633

/2019201802600

Emmanuelle Garnier

Benoît Delaunay